

Dénomination du médicament**KERAFILM, solution pour application locale
Acide salicylique, Acide lactique****Encadré**

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que KERAFILM, solution pour application locale et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser KERAFILM, solution pour application locale ?
3. Comment utiliser KERAFILM, solution pour application locale ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver KERAFILM, solution pour application locale ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE KERAFILM, solution pour application locale ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Verrucides et coricides, code ATC : D11AF.

Ce médicament est préconisé dans le traitement local d'appoint des cors, durillons, œils-de-perdrix et verrues.

KERAFILM est indiqué chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant de plus de 6 ans.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER KERAFILM, solution pour application locale ?

N'utilisez jamais KERAFILM, solution pour application locale :

- si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6,
- sur les cors infectés.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser KERAFILM, solution pour application locale.

Faites attention avec KERAFILM, solution pour application locale :

Mise en garde spéciales

Si vous avez une maladie des vaisseaux sanguins avec un rétrécissement de vos artères (artérite), une perte de sensibilité des mains et des pieds (neuropathie) ou un diabète, consultez votre médecin avant d'utiliser ce médicament.

En raison du risque de passage des principes actifs dans le sang, ce produit ne doit pas être appliqué sur de grandes surfaces.

Précautions d'emploi

- En cas de douleur, d'irritation, de peau abîmée (ulcération), de saignements, le traitement doit être interrompu.
- Traitement des verrues : si après un mois d'application, dans le respect des conditions d'utilisation, le traitement est sans effet, vous devez vous adresser à votre médecin ou pharmacien.
- Traitement des cors, durillons et œils-de-perdrix : il peut être utile de rechercher la cause et de la traiter en conséquence.
- Ne pas utiliser sur les muqueuses.
- Lors de l'application, ne pas déborder sur la peau saine (non atteinte).

Enfants et adolescents

Chez l'enfant et l'adolescent, le traitement par ce médicament nécessite une plus grande surveillance.

L'utilisation chez les enfants et les adolescents doit être réalisée sous la supervision d'un adulte.

Chez l'enfant de moins de 6 ans, l'utilisation de KERAFILM ne pourra se faire qu'après avoir consulté un médecin.

La sécurité et l'efficacité chez les enfants âgés de moins de 6 ans n'ont pas été établies.

Autres médicaments et KERAFILM, solution pour application locale

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

KERAFILM, solution pour application locale avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament. Vous ne devez pas utiliser KERAFILM pendant la grossesse, sauf pour le traitement unique et à court terme d'une surface de la peau/d'un durillon/d'une verrue/d'un cor/d'un œil-de-perdrix de petite taille.

Les formes orales (par exemple, les comprimés) de cette classe de produits sont susceptibles de provoquer des effets indésirables chez l'enfant à naître. On ignore si les mêmes risques s'appliquent à KERAFILM lorsqu'il est utilisé sur la peau/un durillon/une verrue/un cor/un œil-de-perdrix. KERAFILM ne doit pas être utilisé pendant l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

KERAFILM, solution pour application locale contient

Sans objet.

3. COMMENT UTILISER KERAFILM, solution pour application locale ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Le bouchon est remplacé après la première utilisation par le bouchon avec l'insert et la spatule. Le bouchon initial ne sera plus utilisé.

La dose recommandée est d'une application matin et soir.

Voie cutanée.

Usage externe.

Appliquer la solution avec la spatule sur la partie à traiter sans déborder sur la peau saine (non atteinte). Il est possible de protéger préalablement la peau saine en appliquant un vernis neutre.

Si vous avez utilisé plus de KERAFILM, solution pour application locale que vous n'auriez dû

Sans objet.

Si vous oubliez d'utiliser KERAFILM, solution pour application locale

Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser KERAFILM, solution pour application locale

Sans objet.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables suivants peuvent survenir au niveau du site d'application de KERAFILM avec une fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles) :

- Irritation locale.
- Sensation de brûlure.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER KERAFILM, solution pour application locale ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

Conditions de conservation

A conserver à une température inférieure à 25°C.

Bien refermer le flacon après usage.

Produit inflammable, à tenir éloigné de toute source de chaleur.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient KERAFILM, solution pour application locale

- Les substances actives sont :

Acide salicylique..... 16,7 g

Acide lactique..... 16,7 g

Pour 100 g de solution pour application locale.

- L'autre composant est : Collodion

Qu'est-ce que KERAFILM, solution pour application locale et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme d'un liquide limpide incolore à légèrement jaune.
Solution pour application locale.

Flacon de 10 ml ou 15 ml fermé par un bouchon. Ce bouchon doit être remplacé après la première utilisation par le bouchon avec une spatule.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

PIERRE FABRE MEDICAMENT
LES CAUQUILLOUS
81500 LAVAUUR

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

PIERRE FABRE MEDICAMENT
PARC INDUSTRIEL DE LA CHARTREUSE
81100 CASTRES

Fabricant

FARMACLAIR – HEROUVILLE SAINT CLAIR
440 AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

Qu'est-ce qu'un cor, durillon et œil-de-perdrix ?

Ce sont des épaissements de la peau du pied, diffus, en général sur les deux pieds, qui ont tendance à se crevasser.

Les cors sont des couches de peau morte qui se constituent sur une petite zone de frottement. Sous la partie apparente, un cône inversé de peau dure pénètre dans les tissus profonds de la peau. L'emplacement typique des cors est le dessus des articulations des orteils ou sur le côté du petit orteil.

Les œils-de-perdrix (ou cors mous) ont la même origine mais se forment entre les orteils : deux reliefs se font face, en général entre le 4e et le 5e orteil. Ces cors particuliers sont blanchâtres, spongieux avec un liseré rouge et, parfois, un point noir au centre.

Les durillons apparaissent plutôt sur la plante des pieds sur une zone large. Les personnes qui sont atteintes de ces anomalies ressentent des douleurs à ces emplacements, notamment avec des chaussures serrées. Ils sont en général bénins. Chez les malades atteints de diabète, ils peuvent néanmoins se transformer en plaies difficiles à guérir.

Quelles sont les causes des cors et durillons ?

Les frottements dus à la marche sont la cause principale des cors, des œils-de-perdrix et des durillons. La peau devenant plus fine et plus sèche avec l'âge, ces problèmes surviennent plus fréquemment chez les personnes âgées. Ils sont particulièrement fréquents chez les femmes, les sportifs, ceux qui ont la peau des pieds fine et ceux qui ont de grands orteils. Les cors sont causés par des pressions répétées sur la peau, dues à des chaussures trop étroites. Des troubles circulatoires ou une déformation des orteils ("oignon" ou "hallux valgus" par exemple) peuvent favoriser leur apparition.

Comment prévenir les cors et durillons ?

? Hydratez la peau de vos pieds avec une crème spéciale tous les jours après la toilette.

? Portez des chaussures adaptées. Préférez des chaussures très confortables fabriquées avec des matériaux souples (toile, cuir souple, etc.). Si vous en changez souvent, choisissez des chaussures larges qui ne serrent pas vos pieds.

? Optez pour des chaussures sans coutures, celles-ci pouvant provoquer des frottements gênants. Veillez à ce qu'il reste de l'espace sur le côté et au-dessus de vos orteils.

? Évitez les chaussures à talon allongé et à bout pointu. Préférez les chaussures à talon bas (4 à 5 cm).

? Utilisez des pansements visant à créer une zone de protection aux endroits où se forment habituellement cors et durillons.

Qu'est-ce qu'une verrue ?

Verrue située sur la plante des pieds (plantaire) :

La verrue unique est profonde et bien délimitée par un anneau de corne (épaississement de la peau). Elle est douloureuse pendant la marche en raison de la pression exercée par le poids du corps. Son centre est tacheté de points noirâtres. Il s'agit de petits vaisseaux sanguins, ce qui explique que cette verrue puisse parfois saigner.

Verrue « vulgaire » (des mains) :

Le plus souvent, la verrue est ronde et rugueuse, en forme de dôme. Unique ou multiple, elle mesure quelques millimètres de diamètre et est localisée principalement sur les doigts et le dos des mains. Elle peut aussi se situer sous les ongles ou à leur périphérie. Dans ce dernier cas, la verrue est parfois très douloureuse et peut provoquer une déformation ou un décollement des ongles.

Comment « attrape » -t-on des verrues ?

Les verrues sont dues à une contamination de la peau par un virus de la famille des papillomavirus. Rappelons que le papillomavirus est un virus présent à la surface de la peau de plus de 50% des individus. Les verrues sont bénignes. Elles surviennent après plusieurs mois d'incubation. La plupart d'entre elles disparaissent spontanément en quelques mois, mais certaines peuvent persister des années. Il est à noter également que des récurrences sont fréquentes.

Les verrues sont contagieuses de plusieurs façons :

- Soit par auto-contamination, la personne porteuse contamine elle-même une autre partie de son corps par l'intermédiaire de la main ;
- Soit par contact direct avec une personne ayant des verrues. Cependant, le risque de contamination d'homme à homme est faible. Ainsi, on ne risque pas « d'attraper » des verrues en serrant la main d'une personne ayant des verrues. Il est inutile d'isoler la vaisselle ou le linge d'une personne ayant des verrues ;
- Soit par contact indirect avec une surface contaminée lorsque la peau est abîmée. La seule prévention est d'éviter le contact avec le virus. En effet, la contamination a souvent lieu dans une salle de sport, une douche collective ou une piscine. Les verrues plantaires surviennent plus facilement après une baignade dans une eau chauffée, qui ramollit la couche de corne des pieds. Les surfaces rugueuses autour des bassins et sur les tremplins des piscines favorisent les lésions de la peau et l'infection par le virus.

Comment prévenir l'apparition de verrues ?

Certaines mesures d'hygiène simples peuvent aider à prévenir les verrues :

- Éviter de marcher pieds nus dans des lieux publics (abords des piscines, vestiaires, gymnases, douches publiques) : porter des sandales ou des tongs ;

- Bien se sécher les pieds, le virus pénètre plus facilement dans une peau humide ;
- Ne pas utiliser une lime ou une pierre ponce qui a servi à frotter une verrue ;
- Ne pas gratter ou frotter les verrues d'une autre personne ;
- Ne pas prendre la serviette ou gant de toilette d'une personne porteuse de verrue ;
- Ne pas partager les chaussettes ou les chaussures d'une personne qui a des verrues plantaires.